**PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN ARIQUE DU NORD, PHASE 2**

**PPI-OSCAN 2**

**ALGÉRIE, LIBYE, MAROC ET TUNISIE**

**NOTE D’INFORMATION**

**1. GENERALITES**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Domaine d’intervention | Biodiversité |  |
| Responsable du PPI-OSCAN2 | Union Internationale pour la Conservation de la Nature Centre de Coopération pour la Méditerranée (UICN-Med) Malaga (Espagne)Adresse : C/Marie Curie 22, P.T.A. 29590, Campanillas, Malaga, EspagneTel. +34 952 028 430 ext 305; Fax +34 952 028 145;[www.iucn.org/mediterranean](http://www.iucn.org/mediterranean) |  |
| Bénéficiaires | Organisations de la Société Civile en Algérie, en Libye, au Maroc et en Tunisie |  |
| Participation au financement | * Fonds Français pour l’Environnement Mondial (1,2 million d’euros)
* Fondation MAVA (1,2 million d’euros)
* Organisations de la Société Civile (OSC) porteuses des petits projets financés (425.143 euros)
 |  |
| Montant global du programme |  2 825 143 € |  |
| Durée du projet | 3 ans  |  |

**2. CADRE GENERAL DU PROGRAMME**

Dans la continuité d’une première phase du Programme de Petites Initiatives (PPI) pour les Organisations de la Société Civile en Afrique du Nord (OSCAN) qui s’est déroulée de 2014 à 2017, le PPI OSCAN 2 appuie les Organisations de la Société Civile nord-africaines, à la fois en finançant des petits projets concrets de terrain de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique, qui bénéficient aux populations locales et en renforçant les capacités et l’influence de la société civile nord-africaine sur ces questions environnementales.

**3. PRESENTATION DU PROGRAMME**

1. Contexte du projet

Le premier PPI-OSCAN a ainsi soutenu 37 petits projets portés par des Organisations de la Société Civile (OSC) émergentes, avec un double objectif : 1) contribuer à la protection et à la valorisation de la biodiversité et des ressources naturelles et à l’adaptation aux changements climatiques ; 2) renforcer la société civile en Afrique du Nord, afin qu’elle contribue activement à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales. Le soutien aux OSC a associé cofinancement de petits projets (30 000 € maximum par OSC), programme de renforcement des capacités et accompagnement rapproché des OSC. L’évaluation du premier PPI-OSCAN a montré que le programme était pertinent, efficace, efficient et cohérent avec les orientations générales des pays concernés ainsi qu’avec celles des bailleurs de fonds. Le programme a permis d’accompagner plusieurs OSC vers un haut niveau de professionnalisation, qui a permis d’obtenir les résultats attendus et de produire des impacts considérables et durables.

1. Objectif du projet

L’objectif global du PPI-OSCAN 2 est de : Poursuivre le renforcement des capacités techniques, administratives et financières des OSC émergentes de quatre pays d’Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) dans le domaine de l’environnement, pour qu’elles développent des initiatives concrètes de terrain et qu’elles contribuent, à court, moyen ou long terme, à la mise en œuvre des stratégies et des plans d’actions nationaux de conservation et de valorisation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et d’adaptation aux effets du changement climatique.

1. Descriptif

Les critères d’éligibilités géographiques (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie) et thématiques (biodiversité et changement climatique) sont inchangés par rapport à la phase précédente, tout comme la durée des projets (2 ans) et le plafond de subvention pour les OSC émergentes. Il est en outre proposé que certaines OSC bénéficiaires du PPI-OSCAN 1, ayant conduit leur projet avec succès et ayant la capacité d’accompagner des OSC émergentes, puissent accéder à l’appel à projet. Le programme de formation des OSC sera ainsi renforcé.

Le PPI-OSCAN 2 poursuit quatre objectifs spécifiques :

* Soutenir des projets concrets visant la conservation et la valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et l’adaptation aux changements climatiques ;
* Renforcer les capacités techniques, administratives et financières des OSC ;
* Favoriser la mise en réseau des OSC et renforcer le dialogue et la coordination avec les gouvernements ;
* Capitaliser et diffuser les expériences aux échelles nationale et régionale.
1. Résultats et impacts attendus
* Les projets sont sélectionnés, contractualisés, suivis et gérés de manière efficiente ;
* Les projets de conservation et de solutions fondées sur la nature portés par la société civile atteignent les résultats escomptés ;
* Le programme PPI-OSCAN 2 est géré de manière efficiente et la collaboration entre les partenaires concernés est assurée ;
* Les capacités des OSC bénéficiaires des petites subventions sont renforcées en amont et durant la mise en œuvre des projets ;
* Les OSC bénéficiaires des moyennes subventions bénéficient d’un accompagnement pour leur montée en puissance ; et les capacités d’influence et de capitalisation des OSC sont renforcées ;
* Les résultats du PPI-OSCAN 2 sont capitalisés, diffusés et communiqués parmi la société civile et les partenaires techniques et financiers du programme.
1. Budget du PPI-OSCAN

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bailleurs de fonds** | **Montant (€)** | **Pourcentage** |
| FFEM | 1 200 000 | 42,5% |
| Fondation MAVA | 1 200 000 | 42,5% |
| Contribution des porteurs de petits projets | 425 143 | 15% |

**4. MONTAGE INSTITUTIONNEL**

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l’UICN (UICN-Med), agira comme opérateur central en assurant la maîtrise d’œuvre de la coordination globale du programme ainsi que la gestion administrative et financière de toutes ses composantes.

Le financement des projets fera l'objet de conventions de financement signées entre l'UICN-Med et les OSC bénéficiaires au niveau de chaque pays. Les versements seront effectués par tranches, sur des comptes spécifiques ouverts par les bénéficiaires, et en fonction de l'avancement des activités.

Le département Afrique du Nord à l'UICN-Med assurera la coordination globale du programme. Dans chaque pays, **un coordonnateur national** est chargéde la maitrise d'œuvre des différentes composantes du programme. Les coordinateurs nationaux seront appuyés par un réseau d’experts pour la mise en œuvre des différentes activités.